

Un réaménagement bienvenu du parking du Centre hospitalier

Bourg-Saint-Maurice, le 18 juin 2024



Des difficultés de stationnement sont constatées de manière récurrente autour du Centre hospitalier de Bourg-Saint-Maurice Tarentaise. Une utilisation du parking pour des motifs non liés à la santé, notamment en période touristique, est par exemple régulièrement constaté. L'ouverture prochaine d'une résidence à proximité risque d'accentuer le problème.

A la requête de l'établissement, des contrôles seront désormais effectués et les abus sanctionnés, avec une demande systématique d'enlèvement adressée aux services de la Municipalité, en cas de gêne à la circulation.

En contrepartie, le Centre hospitalier a engagé dernièrement un réaménagement afin de créer de nouvelles places. Celles-ci ont été installées sur le parvis de l'hôpital. Le nombre de places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) a été doublé et le sens de circulation revu.